



**APPEL À CANDIDATURES – CONTRAT DE RECHERCHE
« Projet STACEI »**

**Université Paris Lumières &
Labex Les passés dans le présent**

Automne 2022

L'Université Paris Lumières et le labex Les passés dans le présent recrutent sur contrat de recherche un.e chercheur.se spécialisé.e dans l'histoire de l'antimaçonnisme ou l'histoire administrative en France pendant la Seconde Guerre mondiale

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La ComUE Université Paris Lumières a été créée en 2014 (décret n°2014-1677 du 29 décembre 2014). Elle œuvre sur l'ensemble des disciplines de sciences humaines et sociales et s'intéresse aussi à d'autres domaines en sciences exactes ou du vivant (biologie, informatique, mathématiques, etc., en rapport notamment avec l'intelligence artificielle). La ComUE Université Paris Lumières porte un intérêt manifeste aux humanités numériques et s'inscrit dans la dynamique dite de « science ouverte ».

La ComUE Université Paris Lumières se compose de trois membres fondateurs : l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, l'Université Paris Nanterre et le CNRS. À ces membres s'ajoutent des établissements statutairement « associés » qui ont rejoint l'Université Paris Lumières par conventions de partenariat ; les voici : l'Académie Fratellini, les Archives Nationales, la Bibliothèque nationale de France, le Centre d'études, de documentation et d'information d'action sociale – CEDIAS-Musée Social, le Centre des Arts d'Enghien-les-Bains, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, l'École Nationale Supérieure Louis-Lumière, l'ETSUP école de travail social, l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INSHEA), l'Institut national de l'audiovisuel (INA), le Musée d'archéologie nationale (Saint-Germain-en-Laye), le Musée du Louvre, le Musée national de

l'histoire de l'immigration – Palais de la Porte Dorée, la Maison des cultures du Monde, le Musée du Quai Branly – Jacques Chirac, le Pôle Sup'93 (école de formation des artistes).

Par sa composition, l'Université Paris Lumières aborde les dimensions muséales, patrimoniales et archivistiques de la société et de ses productions, particularité unique en France. Elle s'investit également dans la réflexion autour du travail social et de ses implications. Pour plus d'informations : www.u-plum.fr

Le labex Les passés dans le présent est un programme scientifique collaboratif, au long cours. Porté par l'université Paris Nanterre avec l'université Paris 8, le CNRS, l'université Paris Lumières (COMUE) et l'université Paris1 Panthéon Sorbonne, le labex Les passés dans le présent est fondé sur une pratique internationale, inter-institutionnelle et collaborative. Il fait de la professionnalisation des étudiants dans le secteur culturel (innovation numérique, patrimoine, prospective) et du soutien aux jeunes chercheurs une priorité.

Comment forger de nouvelles manières de porter son regard vers le passé et vers le futur, qui nous permettraient de faire face aux défis de notre temps ? La question émane des travaux du labex Les passés dans le présent, qui ont évolué, depuis 2012, vers une expertise scientifique reliant le passé, le présent et le futur. Son approche, ancrée dans les sciences humaines et sociales et les humanités numériques, s'enracine aussi dans les exceptionnelles collections et ressources documentaires des grandes institutions culturelles partenaires : BnF, Archives nationales, INA, musée du quai Branly-Jacques Chirac et musée d'Archéologie nationale.

Portant un regard à la fois rétrospectif et prospectif sur les relations des sociétés à leur passé et leur futur, le labex Les passés dans le présent se constitue en un véritable pôle interdisciplinaire, qui appréhende toutes les époques, des plus anciennes aux plus contemporaines, de la Préhistoire au temps présent, et toutes les aires géographiques dans une perspective comparatiste et plurilingue. Pour découvrir le labex Les passés dans le présent : <http://passes-present.eu>

LE PROJET STACEI

Conduit sous la direction de Yann Potin et Anne Leblay-Kinoshita, au sein du Labex *Les passés dans le présent*, le projet STACEI consiste à retracer l'histoire et les politiques des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale à partir de la problématique des archives maçonniques à la croisée des fonds conservés par les deux institutions depuis la Seconde guerre mondiale ou l'immédiat après-guerre (fonds maçonnique pour la Bibliothèque nationale de France, archives du service des sociétés secrètes pour les Archives nationales). L'objectif est, à travers ce cas particulier, de comprendre les processus de spoliation, le parcours personnel et professionnel des acteurs de l'antimaçonnisme pendant l'Occupation, la gestion de leur héritage et d'interroger l'éthique de la transmission dans le temps long par les institutions patrimoniales, en dialogue avec le musée de la franc-maçonnerie et la bibliothèque du Grand Orient de France, de comparer les processus en œuvre en France avec les situations espagnole et, le cas échéant portugaise, ainsi que d'évaluer l'importance de la collaboration entre les organismes antimaçonniques de ces différents pays.

Dans ce cadre, il convient notamment de

- Produire une analyse des enjeux politiques et administratifs qui s'appuiera notamment sur l'étude de la législation, de la réglementation antimaçonnique

pléthorique pendant l'Occupation et de la collaboration franco-espagnole pendant cette période.

- Écrire l'histoire administrative du service des sociétés secrètes.
- Accompagner le programme de recherche de l'IHTP intitulé « La personne et son dossier ». Il s'agira de comprendre, en collaboration avec les chercheuses et chercheurs de l'IHTP impliqués dans ce programme dans quelle mesure la constitution de listes et de fichiers s'apparente ou non à la constitution de « dossiers » personnels et la manière dont elle mobilise les compétences des métiers de la documentation.
- Définir une méthode prosographique pour l'étude des acteurs de l'antimaçonnisme et de leurs parcours à partir des sources disponibles (notamment dossiers de personnel conservés à la mission archives de la BnF et dossiers d'épuration des Archives nationales).
- Comprendre les processus de spoliation, saisies et autres « transferts » appliqués aux fonds et collections maçonniques conservés par la BnF, les Archives nationales et les autres institutions susceptibles de détenir ce type de documents.
- Proposer de nouvelles modalités de transmission des archives ou objets spoliés pour les chercheurs comme pour le grand public.

STRUCTURE D'ACCUEIL DU CHERCHEUR/DE LA CHERCHEUSE

Les partenaires du projet sont la Bibliothèque nationale de France et les Archives nationales. La personne recrutée sera accueillie au sein de ces deux structures. Le recrutement est réalisé au sein de l'Université Paris Nanterre.

MISSION

Au sein de l'équipe du projet STACEI, le candidat ou la candidate est chargé de :

- établir un état des lieux des sources disponibles relatives à l'histoire du Service des sociétés secrètes, et, plus généralement à l'histoire de la lutte antimaçonnique pendant l'Occupation ;
- proposer des articles scientifiques ainsi que des articles de « vulgarisation » dans les publications institutionnelles afin de montrer la dimension méthodologique du projet tant sur le plan historiographique qu'archivistique.
- Proposer une démonstration documentaire numérique de l'emboîtement des fonds.

Il ou elle assurera, en outre, le suivi du Comité de projet.

OBLIGATION DE SERVICES

Outre la mission sur laquelle le candidat ou la candidate aura été sélectionné.e, le chercheur ou la chercheuse prendra part aux activités générales du Labex (ateliers, séminaires). En relation avec la direction scientifique du projet, il ou elle contribuera notamment à l'organisation et à la réalisation d'actions de valorisation (ateliers, journées d'études, séminaires, enrichissement des supports de communication).

CONDITION D'ADMISSION

Le candidat ou la candidate doit être titulaire d'un doctorat en histoire ou en histoire de l'art.

COMPÉTENCES REQUISES

Le candidat ou la candidate dispose des connaissances, savoir-faire et aptitudes suivants :

- solides connaissances historiques sur la période ;
- connaissances de l'organisation institutionnelle des archives et des bibliothèques ;
- capacités rédactionnelles ;
- sens de la pédagogie ;
- goût pour le travail en équipe ;
- capacité à dialoguer et à transmettre ;
- connaissances en archivistique (principes fondamentaux).

Et idéalement :

- notions dans les langages de description documentaire (inter/unimarc, xml-ead, xml-eac...).
- La connaissance de l'allemand et de l'anglais constituerait un plus.
- La connaissance de l'histoire de l'antimaçonnisme constituerait un plus.

CALENDRIER DE RECRUTEMENT

- Publication de l'appel à candidatures : mercredi 21 septembre 2022
- Date limite de dépôt des candidatures : 20 décembre 2022 à minuit (horaire Paris)
- Auditions : semaine du 11 ou semaine du 16 janvier 2023
- Résultats : dans les 48h suivant les auditions
- Prise de poste : 1^{er} février 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet devra être adressé, sous format numérique **en un seul PDF**, au plus tard **le 20 décembre 2022 à minuit** à l'adresse suivante : stacei@passes-present.eu

Le dossier comprend :

- un curriculum vitae et une liste de travaux/publications
- le diplôme de doctorat;
- le rapport de thèse (le cas échéant);
- une lettre de motivation.

DURÉE DE RECRUTEMENT ET DATE DE PRISE DE FONCTION

Le contrat est d'une durée de 12 mois, éventuellement prolongeable 3 mois.

RÉMUNÉRATION

Les recrutements se font sous la forme d'un contrat de recherche à durée déterminée. Le candidat ou la candidate percevra une rémunération forfaitaire mensuelle brute, exclusive de toute rémunération accessoire, sur la base d'un temps plein.

Le salaire brut minimum correspondant au statut de chercheur post-doctorant est fixé par arrêté (4 novembre 2021) : 2 271€ brut pour les personnes ayant soutenu leur thèse depuis moins de trois ans. Cependant, la rémunération de ce contrat de recherche pourra être ajustée selon les règles en vigueur à l'université Paris Nanterre en fonction de la date de soutenance de la thèse et de l'expérience en tant que chercheur.se de la personne retenue.

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT, écrire à l'adresse suivante : stacei@passes-present.eu